



Contrat d'entretien de chaudières individuelles

Par **regcol77**, le **19/03/2012 à 17:56**

Bonjour,
Mon syndic veut faire voter lors de l'assemblée générale la décision de souscrire un contrat d'entretien de chaudières individuelles. A t il le droit?
Merci par avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **19/03/2012 à 18:47**

bjr,
si c'est le choix des copropriétaires oui ; cela se fait souvent dans les copropriétés car cela permet de négocier un prix global.
cdt

Par **regcol77**, le **19/03/2012 à 19:47**

Merci pour votre réponse.
Bonne soirée